RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

11 EYES VFX STUDIO
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital social de 30 000 euros
RCS PARIS 931743371
Siège social : 41/43 RUE DE CRONSTADT 75015 PARIS

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 11/02/2025

Le 11/02/2025,

Au siège social,

Monsieur POSPELOV Anton, demeurant [redacted]

Associé unique de la Société par actions simplifiée unipersonnelle 11 EYES VFX STUDIO,

A pris les décisions suivantes portant sur :

- le transfert du siège social ;
- la modification corrélative des statuts ; et
- les pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société au [redacted] à compter de ce jour.

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence de la première décision, l'associé unique décide de modifier l'article des statuts de la Société relatif au siège social, afin que soit constatée la nouvelle adresse selon la rédaction suivante :

Le siège social est fixé : [redacted]

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Signature de l'associé unique : 